Coordination Syndicale Départementale Territoriaux du Vaucluse
la cgt 84
Services Publics

La Coordination Syndicale Départementale

À

Monsieur le Préfet de Vaucluse,
Mesdames et Messieurs les Maires de Vaucluse,
Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics de Vaucluse

Le Pontet, le 12 novembre 2026

Objet : Préavis de grève reconductible pour la journée du 17 novembre 2026 inclus couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, des Départements, des Régions, des Etablissements Publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs Présidents,

Le gouvernement a montré son plus profond mépris des travailleurs en augmentant le SMIC de 5 euros net.

Nous ne demandons pas la charité !

Cela n'améliorera pas la situation des 850 000 fonctionnaires territoriaux rémunérés en dessous du SMIC.

Avec 1,6 millions de personnes mobilisées dans le mouvement social initié par notre jeunesse et qui perdure, nous aurions pu croire que le gouvernement reverrait son Projet de Loi de Finances et son Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale.

La conférence sociale censée répondre aux revendications n'a prévu que des miettes pour les travailleurs, patience pour la jeunesse et pour la fonction publique ? Ne nous berçons pas d'illusions. Le budget des collectivités territoriales diminue, donc notre point d'indice, nous vous laissons imaginer.

Pourtant de l'argent il y en a puisque les 500 personnes les plus riches détiennent 45 % du PIB de la France contre 20 % en 2017.

Les projets de budget 2027 proposent encore plus d'exonération pour nos chers milliardaires et encore plus d'efforts aux travailleurs, étudiants, retraités….

Vaucluse Village – Bâtiment Le Consulat
164 Avenue St Tronquet – 84130 LE PONTET
e.mail : cgt.csd84@gmail.com Tél. : 04 65.00.00.64

Et oui ! Toujours moins de remboursements des médicaments, prestations sociales gelées, suppression d'exonération et création d'un plafond de ressources pour les retraités…

Jusqu'où ira ce gouvernement pour « engraisser » ces milliardaires ?

Pour couronner ces propositions injustes, austères, la Cour des Comptes propose de geler l'avancement de grade et la promotion interne des fonctionnaires faisant fi du droit à la carrière garantie dans le Code Général de la Fonction Publique.

Nous n'en attendions pas moins de celle qui a contribué largement à la casse de notre statut par la loi du 6 août 2019.

Nous refusons d'être votre variable d'ajustement.

Agents des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics, nous sommes au plus près des citoyens et chaque jour, à travers nos missions, nous répondons à leurs besoins avec le peu de moyens que l'on nous donne et malgré la dégradation manifeste de nos conditions de travail.

De nombreuses enquêtes, études montrent aujourd'hui la souffrance au travail des fonctionnaires que vous opposez sans cesse au secteur privé quand vous ne les faites pas passer pour des fainéants ou des nantis.

Votre statut de puissance publique vous exonère d'amendes que des entreprises privées devraient acquitter si elles employaient, dans ces conditions ses personnels.

Nous refusons d'être sacrifiés cette fois encore et nous exigeons respect et considération à travers nos revendications :

- Augmentation immédiate du point d'indice à 6.5 euros et indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation
- Retrait du jour de carence et de la rémunération à 90 % du traitement en cas de maladies
- Création d'emplois statutaires, titularisation des contractuels et résorption de la précarité
- Effectifs suffisants pour faire face à la charge de travail découlant de l'augmentation des besoins de la population et préservation de notre santé (usure professionnelle prématurée)
- L'annulation de la mesure de plafonnement des recettes du CNFPT indiquée dans le projet de loi de finances 2027, déjà mise en œuvre sur 2026
- Egalité femmes/hommes salariale avec la mise en place d'une réelle politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ainsi que la mise en place d'un droit à la santé hormonale.

Pour la Coordination Syndicale Départementale
CGT de Vaucluse

Madeleine SAMBATI

Vaucluse Village – Bâtiment Le Consulat
164 Avenue St Tronquet – 84130 LE PONTET
e.mail : cgt.csd84@gmail.com Tél. : 04 65.00.00.64